



GRAINE Pays de la Loire

Réseau d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté
vers un développement durable

Référentiel régional de qualité en EEDD

État des lieux 2016

Décembre 2016

GRAINE Pays de la Loire

23 rue des renards 44300 NANTES

02 40 94 83 51 - contact@graine-pdl.org

graine-pdl.org

ressources-environnement-paysdelaloire.org

SOMMAIRE

1.LE CONTEXTE.....	4
1.1.Un outil solidement ancré dans le réseau.....	4
1.2.Une amélioration notables des pratiques.....	4
2.LES SIGNATAIRES.....	5
3.LES CRITÈRES D’EVALUATION	6
3.1.Participation à la vie du réseau.....	6
3.2.Accueil du public sur la structure.....	7
3.3.Gestion du personnel et des bénévoles.....	8
3.4.Politique tarifaire.....	9
3.5.Projets éducatif et pédagogique.....	10
3.6.Préparation d'intervention.....	11
3.7.Formation pédagogique et technique.....	12
3.8.Taux d'encadrement.....	13
3.9.Évaluation.....	14
4.DEVENIR SIGNATAIRE EN 2017.....	15
4.1.Constituer son dossier de candidature.....	15
4.2.Être validé par le comité de validation du Référentiel de qualité (CVRQ)....	15
4.3.Signer officiellement le Référentiel régional de qualité en EEDD.....	15
4.4.Recommandation.....	15
4.5. Les dates clés du Référentiel régional de qualité de l'EEDD.....	15

1. LE CONTEXTE

Le Référentiel régional de qualité en éducation à l'environnement est un outil d'évaluation créé par le GRAINE Pays de la Loire pour permettre aux structures d'améliorer et de valoriser leurs prestations en matière d'éducation à l'environnement vers un développement durable. Ce document est le fruit d'une grande réflexion sur les objectifs du réseau. Ni une charte, ni un label, le Référentiel régional de qualité en éducation à l'environnement est un outil de travail pour que la qualité soit un objectif commun à tous, mais aussi le témoin d'une volonté constante d'évolution dans ce sens.

1.1. Un outil solidement ancré dans le réseau

Le Référentiel est une spécificité ligérienne et un projet phare du réseau qui, avec les formations et le Tableau de bord de l'éducation à l'environnement, compte parmi les actions menées visant à professionnaliser les structures d'éducation à l'environnement.

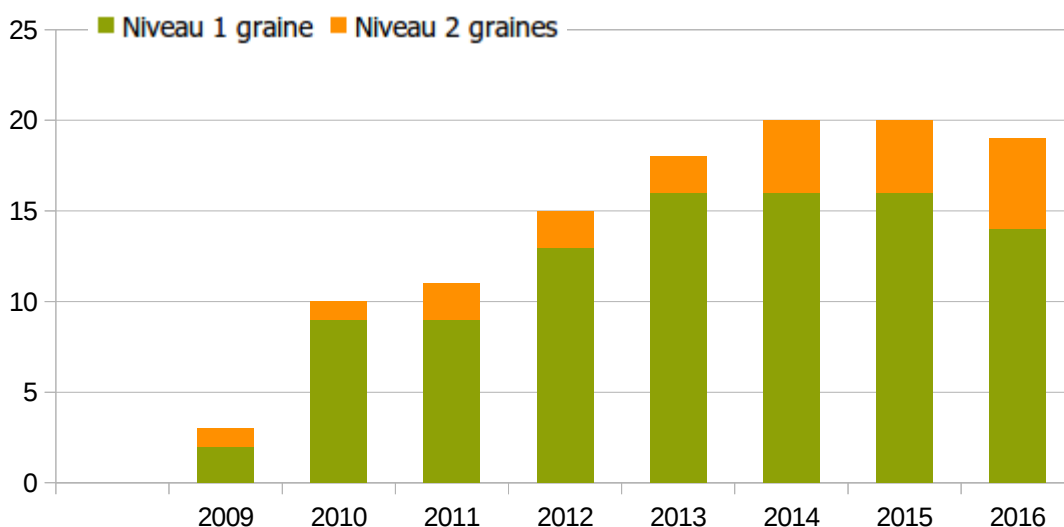
Après 7 années d'animation, il compte aujourd'hui **19 structures signataires** et mobilise toujours autant les adhérents lors des journées Référentiel et dans le cadre de la relance de la commission de travail.

1.2. Une amélioration notable des pratiques

Cet état des lieux présente une photographie de ces 19 structures, critère par critère sur les trois niveaux de qualité. Il propose également un aperçu des 9 structures, engagées depuis 6 voire 7 ans et revalidées à l'issue de ce terme, délai au bout duquel chacune s'était engagée à évoluer positivement dans sa pratique.

Et force est de constater que les améliorations sont notables puisque entre 2010 et 2016, 4 structures sont passées au niveau global 2 graines et que pour la majorité des critères, les évolutions sont significatives.

La professionnalisation des acteurs s'inscrit dans la durée et nécessite d'être accompagnée plus encore et tout particulièrement dans le contexte incertain que traverse actuellement les structures d'EEDD. Le Référentiel de qualité proposé par le GRAINE Pays de la Loire participe à créer du lien entre les acteurs du réseau, les échanges de pratiques et de savoir-faire, essentiels pour la structuration de chacun.



2. LES SIGNATAIRES

Loire-Atlantique

Association Estuarium
Association Hironnelle
Association Séjours Plein Air
Compostri
CPIE Logne et Grand Lieu
Bretagne vivante SEPNB
La clé des champs
Le jardin de Mélisse
LPO 44
Musée Benoist
SEMER

Vendée

La Cicadelle

Mayenne

Association Synergies

Sarthe

LPO 72

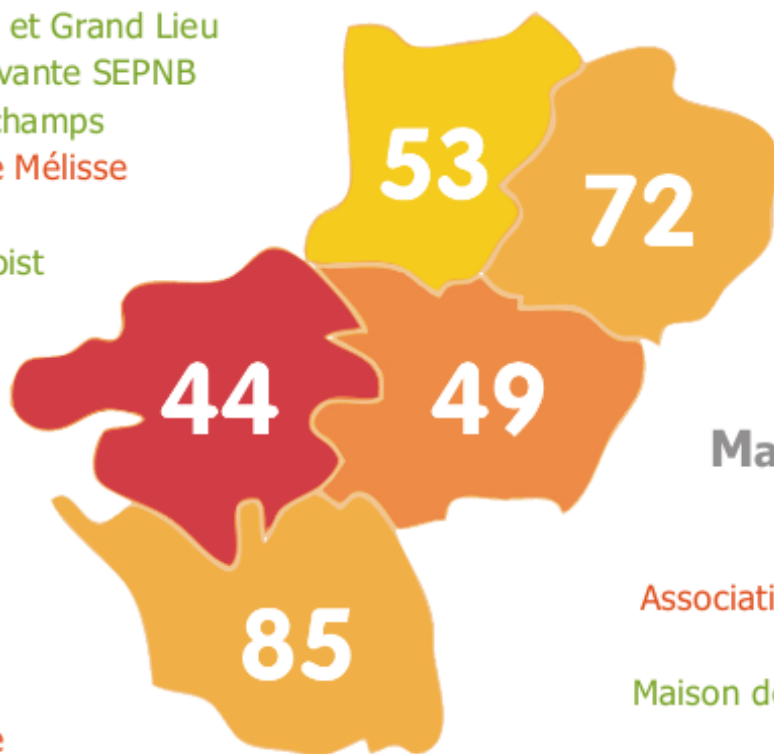
Maine-et-Loire

Alisée
Association la Turmelière
LPO 49
Maison de Loire en Anjou

Association régionale

Les Petits Débrouillards Pays de la Loire

19 structures



Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur <http://graine-pdl.org>

14 signataires niveau 1 graine
5 signataires niveau 2 graines

	Signature
La Cicadelle	2009
Association la Turmelière	
La Clé des champs	2010
Les Petits Débrouillards Grand Ouest	
Alisée	
Grain de pollen	
Le jardin de mélisse	
LPO Anjou	
LPO Sarthe	2011
SEPNB - Bretagne vivante	
Trocantons	2012
Association Hirondelle	
Les amis de Gruellau	
Maison de la Loire en Anjou	
Estuarium	2013
Association Séjour Plein Air	
LPO Loire Atlantique	
Association Synergies	2014
Compostri	
SEMER la citoyenneté	2015
CPIE Logne et GrandLieu	2016
Musée Benoist – Maison de la Forêt	

3. LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

3.1. Participation à la vie du réseau

Niveau 1 graine – 5 structures

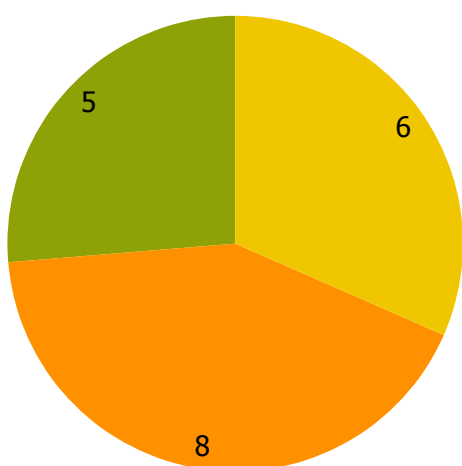
Participation à l'une des journées annuelles d'information sur le Référentiel.

Niveau 2 graines – 8 structures

Participation aux deux journées annuelles d'information sur le Référentiel ou être membre d'une commission du GRAINE Pays de la Loire.

Niveau 3 graines – 6 structures

Participation aux deux journées annuelles d'information sur le Référentiel ; être membre d'une commission ou du CA du GRAINE Pays de la Loire ; accompagner une nouvelle structure dans sa démarche qualité ou faire appliquer cette démarche dans son réseau.

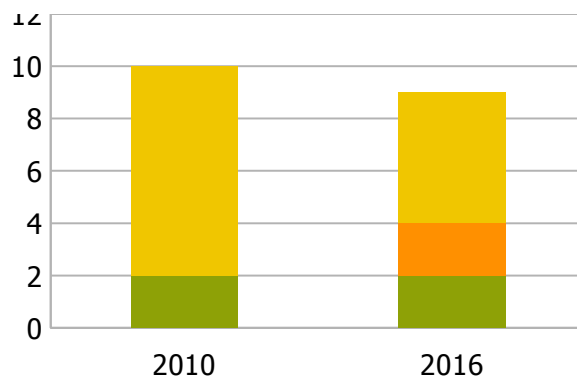


En 2016, l'implication des signataires dans le réseau reste stable, avec **74 % des structures réparties sur les niveaux 2 et 3 graines**. Pour celles-ci, on note que :

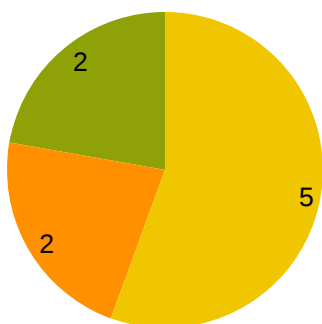
- 12 structures sont membres au minimum d'une commission ;
- 8 structures suivent assidûment les journées Référentiel ;
- 5 structures participent au conseil d'administration.

Photographie 2016

Considérant les premiers signataires, qui comptent parmi les plus impliqués dans les projets du GRAINE Pays de la Loire, il est à noter qu'il est parfois difficile de garder sur la durée un fort niveau d'investissement. Il n'en demeure pas moins que leur participation reste importante avec 78 % de ces structures réparties sur les niveaux 2 et 3 graines.



Évolution à 6 ans



La diffusion de la dynamique a permis d'aller vers des structures à la base plus distantes du réseau et de leur faire connaître l'étendue des actions du GRAINE Pays de la Loire. Et au final, 60 % des signataires inscrits depuis 2011 s'y investissent de manière importante (niveau 2 et 3 graines).

Répartition pour les 9 nouveaux signataires engagés depuis 2011

3.2. Accueil du public sur la structure

Niveau 1 graine – 12 structures

Connaissance et respect de la réglementation liée à l'accueil de public.

Documents à fournir :

Commission de sécurité, DUERP.

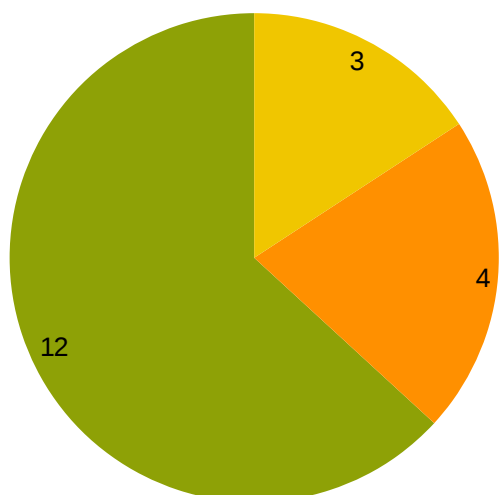
Niveau 2 graines – 4 structures

Réaliser un état des lieux des pratiques de la structure au regard du développement durable.

Ex. : Privilégier l'utilisation de matériaux recyclables et non polluants.

Niveau 3 graines – 3 structures

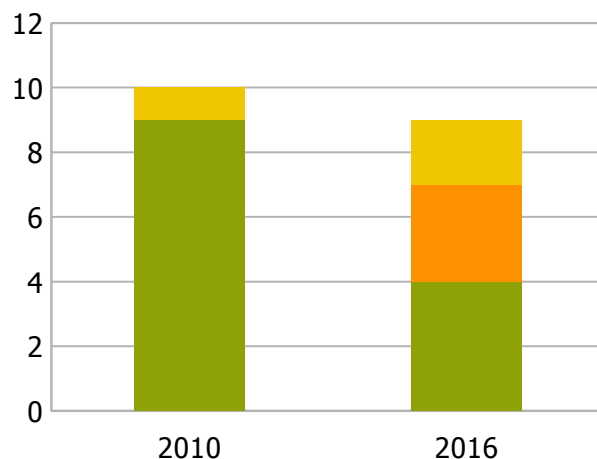
Mise en place d'un plan d'action au regard du développement durable. Mise en place de documents de communication concernant ce plan d'action.



Ce critère est en légère baisse cette année, alors qu'il avait tendance à progresser. Dresser l'inventaire des bonnes pratiques en usage au sein des structures est une volonté des structures en quête d'évolution, qui n'est malheureusement pas toujours réalisée lors des revalidations.

Photographie 2016

C'est en premier lieu la démarche de prévention des risques professionnels et la mise en place d'un document unique qui concentrent toute l'attention des signataires dans la constitution de leur premier dossier. Une forte mobilisation qui s'explique en partie par une perception très complexe du sujet, un manque d'information et de ressources et par conséquent un travail important pour s'emparer de ces questions et mettre en place des outils, des procédures pour assurer l'intégrité de leur(s) salarié(s).



Évolution sur 6 ans

Une fois les bases de ce travail posées et au moment de la revalidation, les signataires s'attellent plus facilement à réaliser l'inventaire des bonnes pratiques au regard du développement durable en vigueur au sein de leurs structures.

Afin de mieux accompagner les structures dans la mise en place de leur démarche de prévention des risques et suite à une intervention sur cette thématique de la [CARSAT Pays de la Loire](#), le GRAINE Pays de la Loire dispose de nombreuses ressources pour réfléchir et construire son document unique.

3.3. Gestion du personnel et des bénévoles

Niveau 1 graine – 10 structures

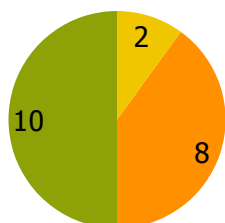
Fournir la fiche descriptive des postes salariés et bénévoles de la structure.

Niveau 2 graines – 4 structures

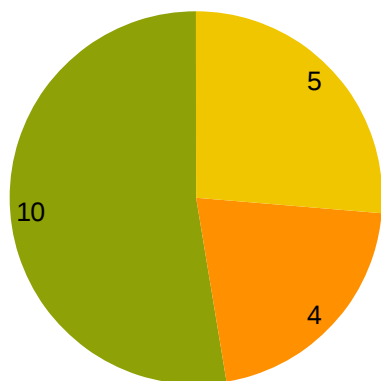
Observer la pérennité des postes : ancienneté, VAE, plan de formation.

Niveau 3 graines - 5 structures

Favoriser la VAE, susciter des formations auprès des bénévoles.

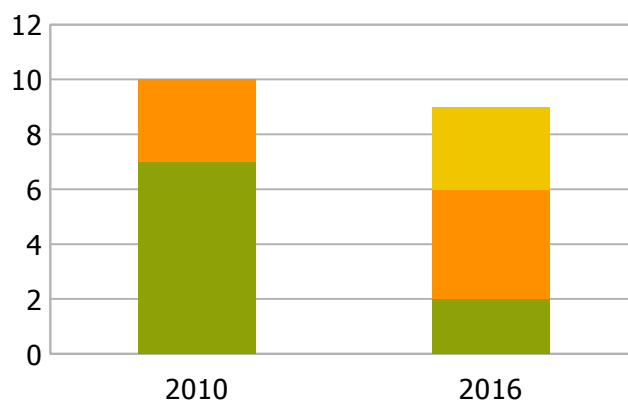


Evolution 2015-2016

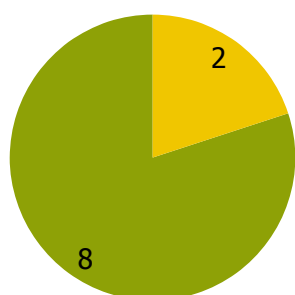


Globalement ce critère a peu évolué entre 2015 et 2016 avec la moitié des signataires au niveau 1 graine, et l'autre moitié répartie sur les niveaux 2 et 3 graines. Cependant, il convient de noter que la part des structures ayant atteint le niveau 3 graine a fortement augmenté (26 % en 2016 contre 10 % en 2015).

Les premiers signataires ont fortement évolué, notamment en s'attachant à mettre en place au sein de leurs structures un plan de formation pour les salariés.



Évolution sur 6 ans



Quant aux nouveaux signataires, ils restent très majoritairement au niveau 1 graine. Cependant, notons que pour la plupart de ces structures, les équipes salariés sont relativement stables – l'évaluation au niveau 1 graine s'expliquant essentiellement par l'absence de plan de formation.

Répartition pour les 9 nouveaux signataires engagés depuis 2011

Pour informer et sensibiliser les structures sur la mise en place d'un plan de formation, le GRAINE Pays de Loire a proposé, à l'occasion de la journée Référentiel de juillet 2014, une intervention sur ces questions, en partenariat avec UNIFORMATION.

Par ailleurs, la journée référentiel de juillet 2016 a permis aux structures de réfléchir à la place des bénévoles au sein des actions d'EEDD, avec un intervenant du Centre de Ressources Vie Associative 44. Cette thématique sera approfondie lors d'une journée dédiée en septembre 2017, basée sur les échanges d'expérience de chaque structure.

3.4. Politique tarifaire

Niveau 1 graine – 6 structures

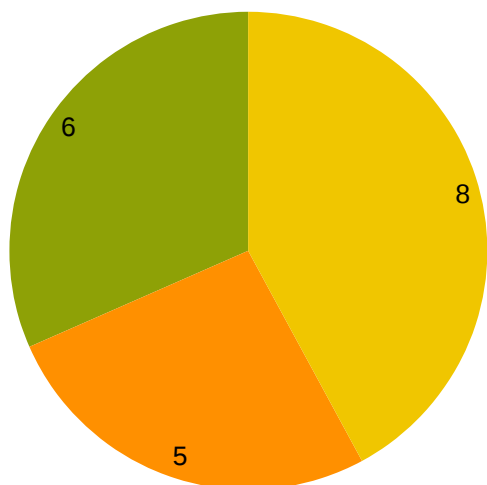
Fournir la grille tarifaire de la structure.

Niveau 2 graines – 5 structures

Appliquer les références tarifaires du GRAINE Pays de la Loire dans 50% des factures. Informer le public sur le coût réel de l'intervention en cas de subventionnement.

Niveau 3 graines – 8 structures

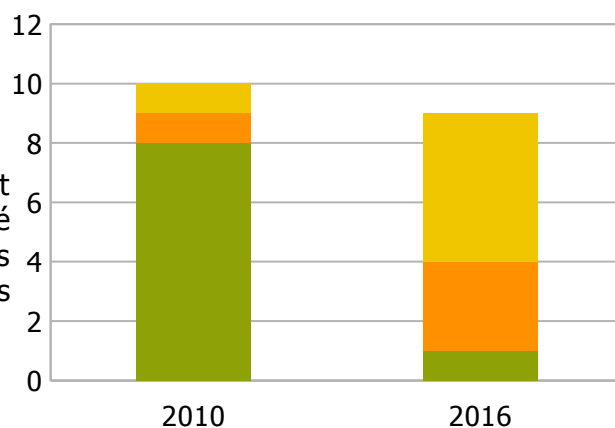
Appliquer les références tarifaires du GRAINE Pays de la Loire dans 80% des factures. Informer le public sur le coût réel de l'intervention en cas de subventionnement.



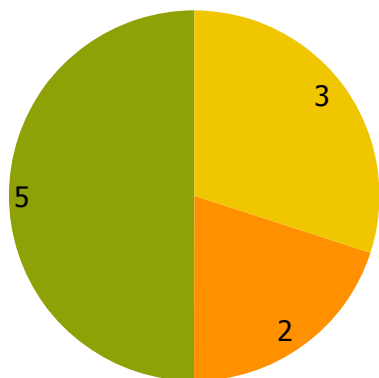
Peu d'évolution sur ce critère entre 2015 et 2016, mais il faut toujours faire la distinction entre les premiers signataires (2009/2010), revalidés au bout de six années d'engagement et les « nouveaux signataires » rentrés dans la dynamique depuis 2011.

Photographie 2016

Il est à noter que les anciens signataires tiennent dorénavant mieux compte du tarif minimum préconisé par le GRAINE Pays de la Loire et informe plus facilement sur le coût réel de leurs interventions en cas de subventionnement.



Évolution sur 6 ans



Les nouveaux signataires restent pour la moitié d'entre eux au niveau 1 graine, et ce en raison d'une tarification manquant de clarté ou d'un travail d'information important à mener sur le coût de leurs interventions.

Répartition pour les 9 nouveaux signataires engagés depuis 2011

Pour mieux accompagner les structures sur ces questions, la commission référentiel a retravaillé et a proposé lors de la Journée Référentiel de juillet 2015 une grille tarifaire actualisée.

3.5. Projets éducatif et pédagogique

Niveau 1 graine – 7 structures

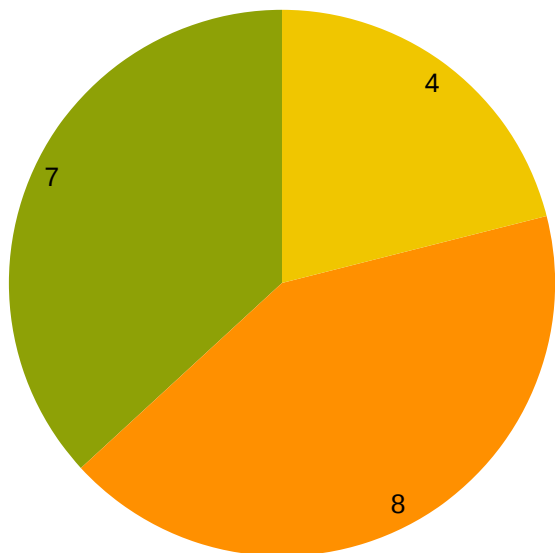
Fournir les projets éducatif et pédagogique.

Niveau 2 graines – 4 structures

Évaluation et adaptation régulière si nécessaire des projets éducatif et pédagogique.

Niveau 3 graines - 8 structures

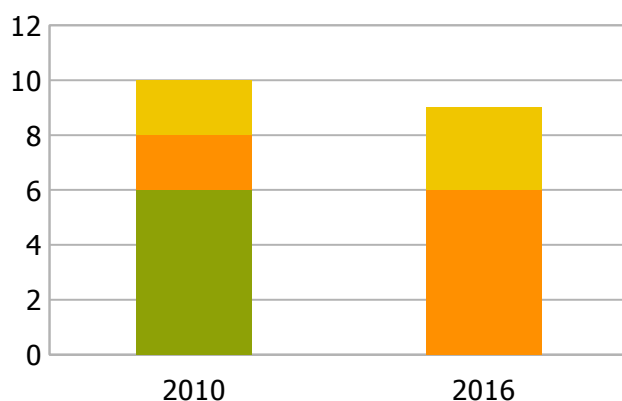
Mise en regard du projet éducatif par rapport aux pratiques en termes de développement durable.



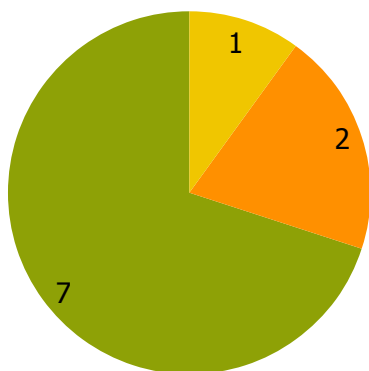
Photographie 2016

En effet, tous les signataires engagés dans la dynamique entre 2009 et 2010 ont revu ces documents cadres, accédant ainsi au niveau 2 et 3 graines.

Ce critère reste stable entre 2015 et 2016, avec 2/3 des structures réparties sur les niveaux 2 et 3 graines. Il s'agit principalement des anciens signataires, pour qui la revalidation constitue une occasion de réinterroger ces projets, de les évaluer et de les adapter au regard des nouvelles pratiques et des nouveaux enjeux.



Évolution sur 6 ans



Pour les structures nouvellement engagées, l'inscription dans la démarche du Référentiel représente une opportunité de formaliser ces documents, une démarche souvent fédératrice qui permet d'associer toutes les parties prenantes (élus, salariés, bénévoles, sympathisants)... Ce qui explique la forte représentativité du niveau 1 graine. Cependant on note que les structures signataires à 2 ans font l'effort d'interroger régulièrement leurs projets.

Répartition pour les 9 nouveaux signataires engagés depuis 2011

Pour informer et sensibiliser les structures sur le projet éducatif et le projet pédagogique, le GRAINE Pays de la Loire a proposé, à l'occasion de la journée Référentiel de juillet 2015, une intervention sur ces questions.

3.6. Préparation d'intervention

Niveau 1 graine – 5 structures

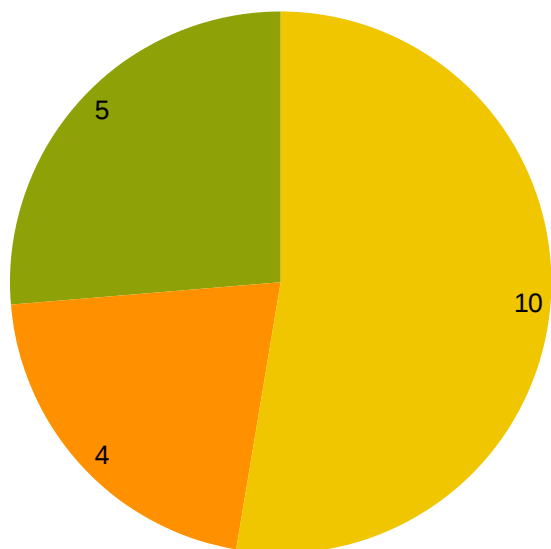
Fournir la fiche de réservation et la fiche animation type de la structure.

Niveau 2 graines – 4 structures

La structure est capable de fournir 50% des fiches détaillées de la saison passée.

Niveau 3 graines - 10 structures

La structure est capable de fournir 80% des fiches détaillées de la saison passée.

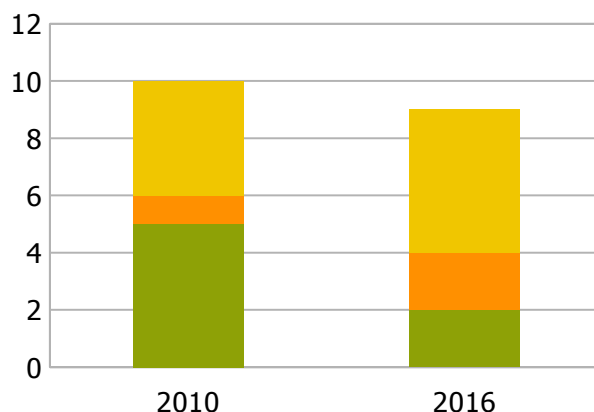


L'animation est la principale activité des signataires et gage de la bonne pratique de ces structures, 74 % d'entre elles sont réparties sur les niveaux 2 et 3 graines, une proportion qui augmente par rapport à 2013.

Photographie 2016

La capitalisation des animations réalisées est une démarche importante, car elle constitue la mémoire de l'association, facilite la transmission entre animateurs tout en améliorant les rapports avec les commanditaires.

On notera une évolution positive chez les anciens signataires qui s'y attachent davantage.



Évolution sur 6 ans

3.7. Formation pédagogique et technique

FORMATION PÉDAGOGIQUE

Niveau 1 graine – 5 structures

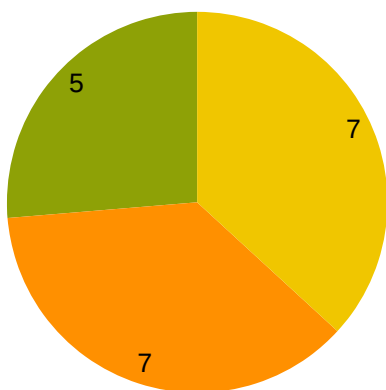
50% du personnel pédagogique est diplômé ou a 2 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation, de l'animation, de la pédagogie.

Niveau 2 graines – 7 structures

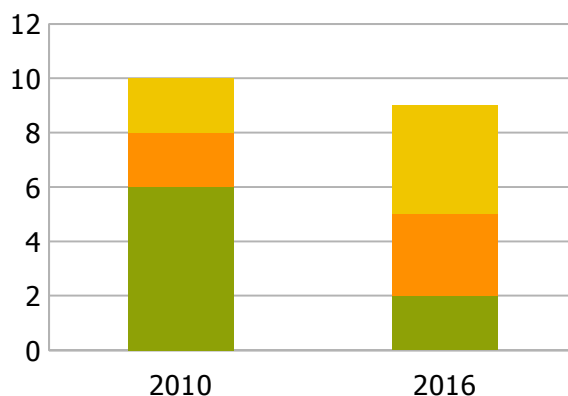
50% du personnel pédagogique est diplômé dans le domaine de l'éducation ou de la pédagogie. 80% des animations en présence d'un intervenant compétent.

Niveau 3 graines - 7 structures

100% du personnel pédagogique est diplômé dans le domaine de l'éducation ou de la pédagogie. 100% des animations en présence d'un intervenant compétent.



Photographie 2016



Évolution sur 6 ans

Les critères liés à la formation pédagogique et technique sont plus difficiles à stabiliser dans le temps car ils dépendent des mouvements des salariés, des recrutements, de la possibilité de pérenniser des postes, etc.

FORMATION TECHNIQUE

Niveau 1 graine – 3 structures

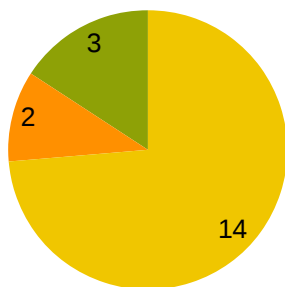
20% du personnel pédagogique est diplômé dans le domaine technique de l'environnement ou du développement durable.

Niveau 2 graines – 2 structures

50% du personnel pédagogique est diplômé dans le domaine technique de l'environnement ou du développement durable.

Niveau 3 graines - 14 structures

80% du personnel pédagogique diplômé. 50% du personnel pédagogique est diplômé. Le personnel pédagogique bénéficie d'une formation continue sur les aspects techniques (1 formation / 2 ans pour chaque salarié)



Force est de constater que le personnel pédagogique est toujours mieux formé techniquement que pédagogiquement.

Cependant la réécriture en juillet 2013 du critère concernant la formation technique et son application pour les comités depuis, rend plus difficile le travail de comparaison et le suivi de son évolution.

Néanmoins, une évolution de ce critère semble se dessiner.

Photographie 2016

3.8. Taux d'encadrement

Niveau 1 graine – 4 structures

1 animateur par groupe constitué en favorisant :

1 animateur / 30 enfants > 6 ans

1 animateur / 20 enfants < 6 ans

Niveau 2 graines – 9 structures

Privilégier les petits groupes en dédoublant les effectifs :

1 animateur / 20 enfants max.

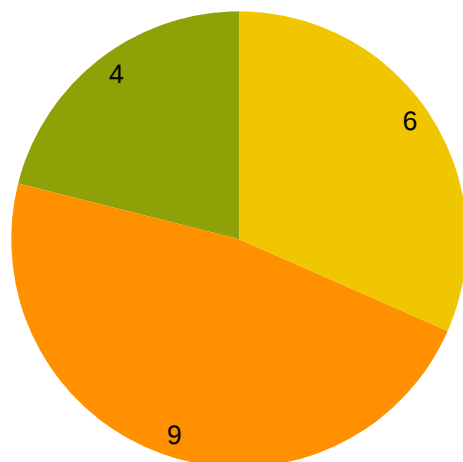
40% des groupes accueillis dans ces conditions.

Niveau 3 graines - 6 structures

Privilégier les petits groupes en dédoublant les effectifs :

1 animateur / 20 enfants max.

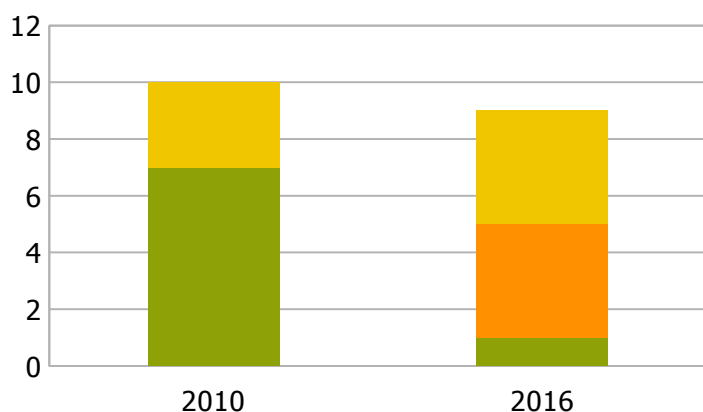
70% des groupes accueillis dans ces conditions.



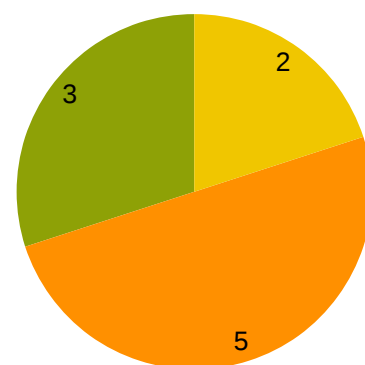
Le taux d'encadrement, comptant parmi les critères qui impactent fortement les structures puisque à la croisée de l'économique, de la qualité pédagogique, des contraintes techniques de l'animation et des groupes accueillis a fortement évolué depuis plusieurs années. Malgré ces contraintes, on constate aujourd'hui que près de 80 % des signataires sont répartis sur les niveaux 2 et 3 graines.

Photographie 2016

Une évolution d'importance donc, puisque ce critère n'est pas facile à faire progresser, en particulier dans le contexte économique actuel.



Évolution sur 6 ans



Répartition pour les 9 nouveaux signataires engagés depuis 2011

Deux raisons principales à cela :

- Les « anciens signataires » qui ont amélioré leurs pratiques en la matière ;
- Les nouveaux signataires qui, au moment de leur entrée dans la démarche, présentent de meilleurs ratios (70 % des structures réparties sur les niveau 2 et 3 graines contre 30 % en 2010).

3.9. Évaluation

Niveau 1 graine – 12 structures

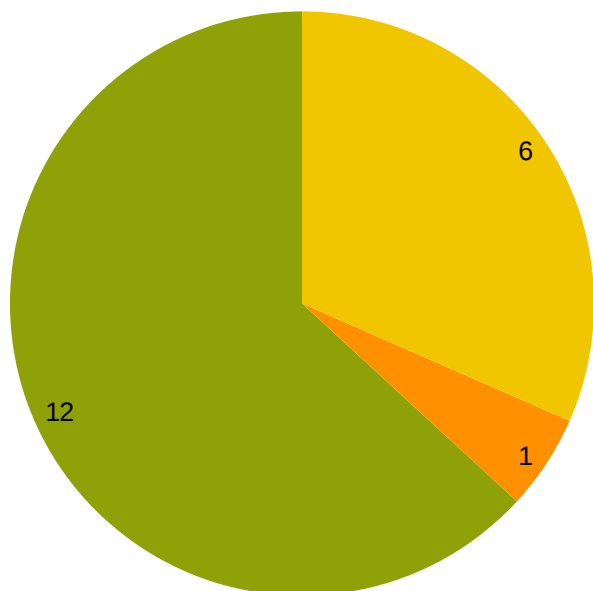
Fournir un outil formalisé d'évaluation des interventions.

Niveau 2 graines – 1 structures

50% des fiches « évaluation » sont analysées.

Niveau 3 graines - 6 structure

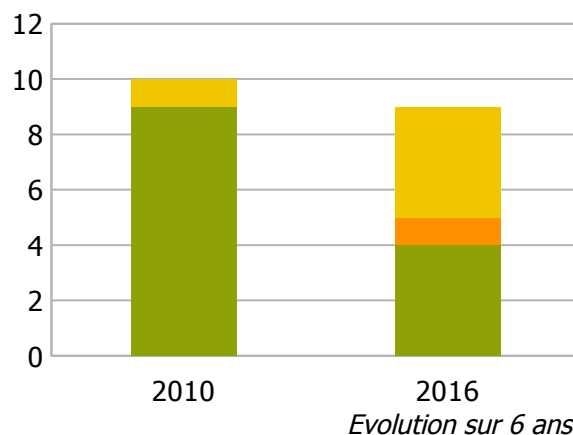
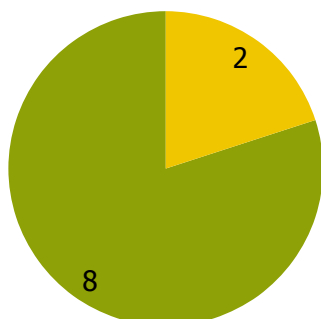
80% des fiches « évaluation » sont analysées.
La synthèse des évaluations sert de base à l'évolution des pratiques.



Évaluer ses actions est une démarche essentielle pour faire évoluer sa pratique, à condition d'exploiter les évaluations pour en tirer des enseignements à long terme. Or, bien que toutes les structures signataires disposent d'outils d'évaluation, très peu d'entre elles les synthétisent pour en faire une analyse. Sur ce critère, on constate peu d'évolution au fil des années. On note toutefois une hausse du nombre de structures au niveau 3 graines entre 2015 et 2016 (+ 2 structures).

Photographie 2016

On notera toutefois chez les « anciens signataires » un travail fait en ce sens, puisque 5 d'entre eux ont franchi le pas de l'analyse.



En revanche, 80 % des nouveaux signataires sont au niveau 1 graine.

Réparation pour les 9 nouveaux signataires engagés depuis 2011

Afin de mieux accompagner les structures signataires dans la démarche d'amélioration de leurs pratiques d'évaluation des interventions en EEDD, le GRAINE Pays de la Loire a proposé une intervention sur ce critère lors de la journée Référentiel de décembre 2016.

4. DEVENIR SIGNATAIRE EN 2017

4.1. Constituer son dossier de candidature

Télécharger le Référentiel et son livret d'accompagnement sur le site internet du GRAINE Pays de la Loire à l'adresse suivante : <http://graine-pdl.org/le-reseau/le-referentiel-regional-de-qualite-de-l-eedd> ou en faire une demande au GRAINE Pays de la Loire.

Compléter la grille d'évaluation en précisant le niveau de graine évalué pour chaque critère. Rassembler les différents documents et annexes demandés en veillant à les enregistrer sous format informatique lisible (PDF) et en respectant la nomenclature précisée dans le livret d'accompagnement. Envoyer l'ensemble des documents, un mois avant les sessions du comité de validation, par courriel à l'adresse suivante : contact@graine-pdl.org

4.2. Être validé par le comité de validation du Référentiel de qualité (CVRQ)

Chaque dossier déposé sera étudié par un comité de validation qui attribuera un niveau global de 1 à 3 graine. Le comité de validation est constitué de :

- Trois structures volontaires, sélectionnées parmi les adhérents du GRAINE Pays de la Loire ;
- Un administrateur du GRAINE Pays de la Loire ;
- La coordinatrice du GRAINE Pays de la Loire pour avis consultatif ;
- Un partenaire institutionnel pour avis consultatif ;

Il se réunit deux fois : les jeudi 9 mars et 12 octobre 2017.

Pour obtenir le niveau 1 graine, la structure doit justifier au minimum du niveau 1 graine dans tous les critères du Référentiel.

4.3. Signer officiellement le Référentiel régional de qualité en EEDD

Lorsque le comité a statué, il en informe la structure signataire dans les 15 jours suivant le CVRQ. C'est souvent à l'occasion des « Journées Référentiel » que la signature s'effectue. Cette signature est valable pour deux ans et sera réévaluée à cette échéance par la structure et par le CVRQ.

La structure signataire peut alors déclarer comme niveau global, le niveau de qualité du critère évalué le plus bas.

4.4. Recommandation

Il est fortement conseillé à une structure qui souhaite entrer dans la démarche du Référentiel régional de qualité en éducation à l'environnement de participer à un CVRQ. Pour ce faire, elle devra en informer le GRAINE Pays de la Loire et sera incluse dans la liste des structures mobilisables pour le prochain comité de validation.

4.5. Les dates clés du Référentiel régional de qualité de l'EEDD

- Comité de validation : jeudi 9 mars et jeudi 12 octobre 2017 ;
- Journée Référentiel : lundi 3 juillet et samedi 9 décembre 2017 ;